



St-Pierre le 27 juillet 2009

Annick GIRARDIN
député
conseiller territorial
de Saint-Pierre-et-Miquelon

PERMANENCE SAINT-PIERRE

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

TÉLÉPHONE

05 08 41 99 98

TÉLÉCOPIE

05 08 41 99 97

ADRESSE ELECTRONIQUE

ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

TELEPHONE

01 40 63 15 39

TELECOPIE

01 40 63 15 40

ADRESSE ELECTRONIQUE

agirardin@assemblee-nationale.fr

BLOG

www.annickgirardin.fr

Courriel envoyé à :

M. Denis ROBIN : Directeur de Cabinet SEOM

M. Foulques CHOMBART DE LAWE : Conseiller Technique SEOM

Mme Laëticia DE LA MAISONNEUVE: Conseiller Technique SEOM

Bonjour,

Suite à ma visite de la semaine dernière et à nos échanges, je tiens à réaffirmer la tension qui se fait aujourd'hui sentir dans l'Archipel et le besoin de réponses rapides de la part de l'État, qui ne saurait, sans prise de risque inconsideré, laisser les choses se dégrader.

L'élément déclencheur des troubles actuels a été la gestion par l'Etat de la nouvelle délégation de service public pour le transport maritime. Selon les retours que nous avons pu avoir, la population reste sceptique quant à la solution retenue, qui reprend plus ou moins la même formule que la précédente DSP. Nous entendons les gens nous dire que nous aboutirons sans doute dans un avenir proche, au retour des mêmes problèmes.

Par ailleurs, les élus, unis et unanimes dans le cadre de notre "Conseil des Élus", avaient écrit en juin au nouveau Secrétaire d'Etat à l'Outre-Mer pour lui faire part de leurs attentes, demandes et propositions en la matière. Ce courrier est resté à ce jour sans réponse.

Le facteur humain dans ce dossier du transport maritime est également très important et préoccupant. Les employés de l'ex-délégataire de la DSP déplorent l'absence de véritable plan social en faveur des personnels marins ou à terre. Ceux-ci se retrouvent sans emploi du fait du choix effectué par l'État de remettre en cause la DSP précédente.

Compte tenu de la profonde crise économique et sociale que connaît l'Archipel aujourd'hui, le refus de l'État d'assumer les conséquences en matière d'emploi engendrées par ce choix, paraît choquant. Si la décision de mettre fin à la précédente DSP était sans doute légitime, l'incompréhension des ex-salariés d'Alliance SA l'est tout autant, car ils se sentent victimes d'un bras-de-fer entre l'Etat et leur ancien employeur. De leur point de vue, ils se retrouvent au chômage parce que l'État a tranché en dénonçant la précédente DSP, charge donc à l'Etat de « réparer la casse » en leur assurant une réembauche dans le nouveau dispositif qui découlera de la DSP.

Compte tenu des derniers éléments qui leur ont été communiqués, leur mécontentement est – à juste titre - grand et leur mouvement, comme ils l'ont déjà annoncé, risque sérieusement de s'amplifier. Je vous demande donc d'entendre ce cri de désespoir, avant que ne s'exprime la colère.

Par ailleurs, cette situation du transport maritime pénalise lourdement la population de Miquelon qui est doublement isolée.

Nos concitoyens miquelonnais sont victimes des récentes perturbations dans la desserte maritime en passagers. Ils sont donc doublement frappés par les turbulences qui agitent aujourd'hui le transport maritime dans l'Archipel. Beaucoup, dont notamment les personnes âgées et dépendantes, sont désormais dans l'incapacité de quitter Miquelon, ou de rejoindre l'île pour ceux qui sont sur Saint-Pierre. Se pose aussi un vrai problème de ravitaillement.

C'est dans ce contexte que vient de se créer un collectif « pour la survie de Miquelon-Langlade », rien de moins !

Ceci au moment même où, comme j'ai déjà pu vous le signaler à plusieurs reprises, le respect des engagements de l'État pour le versement des subventions accordées aux sociétés EDC et SNPM à Miquelon se fait sérieusement attendre. Là aussi il y a urgence ! La pression est extrêmement forte et les réponses nécessaires sont désormais attendues de façon imminente, puisque c'est toute la saison de pêche qui serait remise en cause en cas de non-respect de ces engagements. Comme vous le savez, la santé financière de ces sociétés risque fort de ne pas résister à une saison perdue.

Tant sur la desserte maritime que sur les dossiers pêche du pôle Miquelon, je suis malheureusement dans l'obligation de constater que l'État prend trop de temps. Il est urgent de prendre enfin au sérieux les alertes des élus. Si l'Archipel a évité la crise sociale connue cet hiver dans les DOM, je sens aujourd'hui venir cette crise. Cependant, il est encore temps de la prévenir, mais pour cela il nous faudrait des réponses aux problèmes développés ci-dessus.

Tel est le message que je souhaitais vous faire parvenir, pour me faire à nouveau le relais de l'ambiance locale. Je vous remercie par avance des réponses rapides que vous serez en mesure de nous apporter sur ces dossiers.

Bien cordialement,
Annick Girardin
Député de Saint-Pierre-et-Miquelon